



Forfait résilié mais assurance téléphone portable prélevée.

Par **Dadoo27**, le **16/10/2012** à **10:45**

Bonjour,

Je vous écrit pour connaître les moyens de ma défendre face à SFR.
En effet j'ai résilié mon forfait de téléphone le 17/05/2012 et je suis encore prélevé chaque mois pour une assurance, intitulé exact : SPB SFR offres assurance.
Est-ce normal sachant que j'ai changé d'opérateur téléphonique et que je n'utilise plus mon ancien téléphone.

Merci.

Par **Lag0**, le **16/10/2012** à **11:24**

Bonjour,

Il est fort probable que le forfait et l'assurance ne sont pas liés. Donc si vous avez résilié le forfait sans résilier l'assurance, il est normal que celle-ci continue à prélever les échéances.